

Bonjour

Chers membres de l'Association des conseillers en services communautaires du N.-B.,

En mon nom personnel et au nom du C.A., il me fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

Nous avons créé cette page Web afin de vous tenir informés de nos activités, de nos démarches et des actions entreprises en votre nom afin d'améliorer votre situation professionnelle, notamment :

- De meilleures conditions de travail;
- des salaires plus élevés;
- Une meilleure reconnaissance de notre profession.

Cette association a été formée dans le but de représenter l'ensemble des conseillers en services communautaires de la province et de faire entendre leur voix auprès des instances concernées.

Nous sommes déterminés à obtenir une véritable reconnaissance professionnelle et à faire en sorte que nous recevions ce qui nous revient de la part du gouvernement.

Des rencontres régulières avec les représentants du gouvernement nous permettent de maintenir un dialogue constructif et de faire progresser nos revendications. Nous travaillons également en étroite collaboration avec la **Coalition pour l'équité salariale** afin de faire avancer nos démarches.

Grâce au travail acharné accompli jusqu'à présent, nous avons réalisé des avancées importantes.

Voici ce que nous avons reçu depuis 2020 :

- Soit 9,23\$ d'augmentation du taux horaire, qui équivaut à 49,50% (annexe A pour les détails)

Toutefois, nous ne pourrions pas poursuivre nos efforts sans votre engagement et votre soutien.

Nous avons besoin de chacune et de chacun d'entre vous en tant que membres de notre association. Pour seulement 100 \$ par année, soit l'équivalent d'environ 2 \$ par semaine (le prix d'un café), vous contribuez directement à la force de notre association et à notre capacité de faire entendre notre/votre voix.

Lors de nos rencontres avec les représentants du gouvernement, nous devons pouvoir démontrer que nous sommes nombreux, unis et déterminés. Plus notre association compte de membres, plus

notre voix est forte et plus nous pouvons nous appuyer sur cette représentativité pour défendre nos intérêts. Donc, le nombre de membres est de la plus haute importance.

Votre intérêt, votre participation et votre adhésion sont notre FORCE pour atteindre nos objectifs.

L'association est l'instrument qui nous permet d'atteindre nos buts. Nous devons donc nous engager davantage afin de promouvoir à la fois l'équité salariale et l'amélioration de la qualité des conditions de travail pour les travailleurs de notre secteur de services.

Personne ne devrait mener ce combat seul.

Nous avons tous un rôle à jouer. Chaque membre compte, chaque voix compte et chaque adhésion renforce notre capacité à obtenir les changements que nous méritons.

Devenez membre dès maintenant!

Votre adhésion sera notre FORCE.

Notre nombre sera notre voix.

Notre unité sera notre pouvoir d'agir.

Ensemble, nous pouvons faire une différence et faire reconnaître pleinement la valeur de notre travail.

Merci pour votre confiance, votre soutien et votre engagement.

La présidente

Marie France Maltais

Welcome

Dear Members of the Association of Community Services Counsellors of New Brunswick,

On behalf of myself and the Board of Directors, it is my great pleasure to welcome you.

We created this webpage to keep you informed about our activities, initiatives, and the actions we are undertaking on your behalf to improve your professional situation, including:

- Better working conditions;
- Higher wages;
- Greater recognition of our profession.

This association was established with the goal of representing all community services counsellors throughout the province and ensuring that their voices are heard by the appropriate authorities.

We are determined to achieve meaningful professional recognition and to ensure that we receive what we are entitled to from the government.

Regular meetings with government representatives allow us to maintain a constructive dialogue and advance our concerns and demands. We also work closely with the **Coalition for Pay Equity** to move our initiatives forward.

Thanks to the hard work accomplished so far, we have achieved significant progress.

Here is what we have received since 2020:

- A \$9.23 increase in the hourly wage rate, representing a 49.50% increase (see Appendix A for details).

However, we cannot continue our efforts without your commitment and support.

We need each and every one of you as members of our association. For only \$100 per year, which is approximately \$2 per week — about the price of a coffee — you directly contribute to the strength of our association and to our ability to make our/your voice heard.

During our meetings with government representatives, we need to be able to demonstrate that we are numerous, united, and determined. The more members our association has, the stronger our voice becomes, and the more we can rely on our collective representation to defend our interests. Therefore, the number of members is of the utmost importance.

Your interest, participation, and membership are our **STRENGTH** in achieving our objectives.

The association is the instrument that allows us to achieve our goals. We must therefore become even more engaged in promoting both pay equity and improved working conditions for workers in our service sector.

No one should have to fight this battle alone.

We all have a role to play. Every member matter, every voice matters, and every membership strengthens our ability to achieve the changes we deserve.

Become a member today!

Your membership will be our STRENGTH.

Our numbers will be our voice.

Our unity will be our power to act.

Together, we can make a difference and ensure that the value of our work is fully recognized.

Thank you for your trust, your support, and your commitment.

President

Marie-France Maltais



*Montant reçu
Équité salariale
Annexe/Appendix A*

ANNÉE	SALAIRE	ÉQUITÉ	% d'augmentation
2019	\$ 15,05		
2020	\$ 16,05	\$ 0,50 – Avril 2020 <u>\$ 0,50 – Octobre 2020</u> \$ 1,00	+ 6,5 %
2021	\$ 16,80	\$ 0,75 – Avril 2021	+ 4,75 %
2022	\$ 18,80	\$ 1,00 – Avril 2022 <u>\$ 1,00 – Octobre 2022</u> \$ 2,00	+ 12 %
2023	\$ 19,80	\$ 1,00 – Avril 2023	+ 5 %
2024	\$ 22,05	\$ 2,25 – Avril 2024	+ 11,25 %
2025	\$ 23,80	\$ 1,00 – Avril 2025 <u>\$ 0,75 – Octobre 2025</u> \$ 1,75	+ 8 %
2026	\$ 24,28	\$ 0,48 – Avril 2026	+ 2 %